



Bientôt deux nouveaux projets ?

La société Corsica Sole est en train d'étudier deux projets agrivoltaïques à Arbois et Abergement-le-Grand.

Tous deux concernent des élevages de moutons et couvriraient chacun 15 hectares de surface.

« Globalement, on a plus de retours d'expérience de la fédération ovine, observe Thibaut Loschetter. Dans les élevages de volailles, cela permet de protéger des risques de grippe aviaire avec une volière fermée. Ça permet aussi de créer des petits espaces à l'abri des prédateurs comme les buses. »

Les autres filières agricoles sont à la

traîne, voire opposées, notamment les AOC comme la filière comté où certains se méfient d'une concurrence supplémentaire sur la valeur des terres ou encore l'artificialisation des sols. Dans le Jura, s'il est un sujet qui fait l'unanimité contre lui auprès des trois principaux syndicats agricoles, c'est bien le photovoltaïque au sol.

■